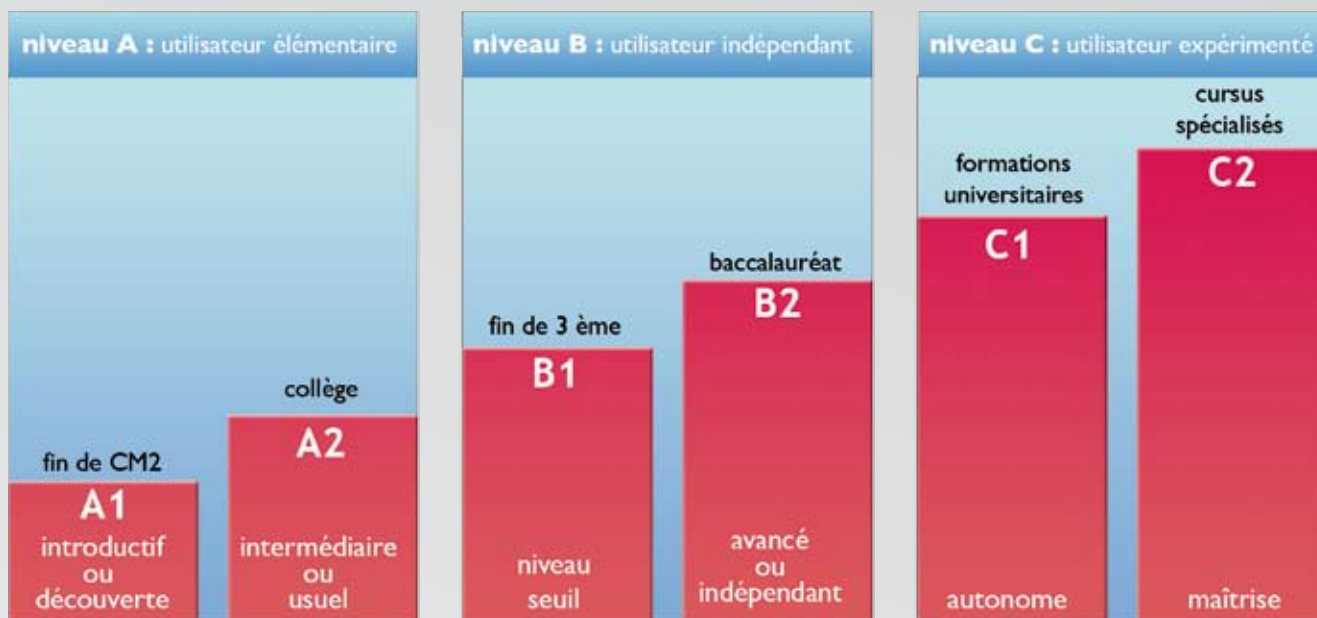


# LE CADRE EUROPÉEN DES LANGUES

Depuis quelques années, l'enseignement des langues étrangères a connu en France et en Europe, de grands bouleversements avec la mise en place du plan de rénovation de l'enseignement des langues (B.O. n°23, 8 juin 2006) qui introduit le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Ce Cadre européen permet de lier, à l'échelle européenne et même internationale, les méthodes d'apprentissage des langues étrangères, les protocoles de formation ainsi que les systèmes d'évaluation. Il rend plus lisible les parcours des élèves et des étudiants, et facilite la recherche d'équivalences. Il définit trois niveaux d'apprentissage (A, B et C) eux-mêmes divisés en deux niveaux (1 et 2) dessinant l'échelle des compétences langagières suivante :



Niveaux du CECRL	Descriptif général des exigences attendues
<b>A1 : introductif</b> équivalent Cambridge : YLE	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.
<b>A2 : usuel</b> équivalent TOEIC : 246-380 équivalent Cambridge : KET	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
<b>B1 : seuil</b> équivalent TOEIC : 381-540 équivalent Cambridge : PET et CEC	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
<b>B2 : avancé</b> équivalent TOEIC : 541-700 équivalent Cambridge : FCE	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
<b>C1 : autonomie</b> équivalent TOEIC : 701-910 équivalent Cambridge : CAE	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
<b>C2 : maîtrise</b> équivalent TOEIC : 910+ équivalent Cambridge : CPE	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment en utilisant des formulations complexes.

<sup>1</sup> Selon le Conseil de l'Europe, Cadre Européen de Référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Didier, 2002, p.25